



COMITÉ DE DIRECTION

PROCÈS-VERBAL N°21

Réunion du : Vendredi 6 juin 2025

Présidence : M. Eric BORGHINI

Présents : Mme Meriem CHAFRA
MM. Pierre ALCOVERRO, Patrick BEL ABBES, Christophe BENOIT, Thierry BOREL, Alain BROCHE, Vincent CASERTA, Philippe DI MARCO, Jean-Louis DISTANTI, Lionel GAMBA, Yassine KHELIF, Franck KODJABACHIAN, et André VITIELLO.

Excusées : Mme Christelle ANSALDI, Rosette GERMANO, Sylvie REYNIER
MM. Medhi AABID, ABED Karim, Mourath NDAW

Assistent à la séance :

Conformément aux dispositions des articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F, les décisions du Comité de Direction sont susceptibles d'appel à la Fédération Française de Football.

Conformément aux dispositions de l'article 13.7 des Statuts de la LMF, le Président a décidé de convoquer le Comité de Direction par voie dématérialisée.

1. C.R. LABELLISATION (ANNEXE 1)

Les Membres du Comité de Direction prennent connaissance du procès-verbal de la C.R. Labellisation en date du mardi 3 juin 2025 et procèdent à sa validation.

Le Président de Séance
M. Eric BORGHINI



COMMISSION RÉGIONALE DE LABELLISATION

PROCÈS-VERBAL n°01

Réunion du : Mardi 3 Juin 2025

À : 10h00

Présidence : M. Jean- Louis DISTANTI

Présents : Mme Claire CHAMBON, MM. Laurent ABRACHY, Mounir BENSALAH, Jean-Luc DONATI, Nicolas DUBOIS, Christophe DUPONT, Tito FOKY, Julien LECOEUR, Antoine MANCINO, Christophe MAUREAU, Stéphane RICHARD

Excusé(s) : M. Jean-Paul PERON, Julien BERANGIER, Julien MARTELLINI

Assiste(nt) à la séance :

OBJECTIFS

L'objectif de cette réunion est de proposer au Comité Directeur de Ligue les résultats des candidatures au Label Jeunes FFF Crédit Agricole, Label Jeunes FFF Crédit Agricole Féminines et Label Jeunes FFF Crédit Agricole Futsal. La LMF devra transmettre les résultats validés par le Comité Directeur à la Commission Fédérale de Labellisation.

PROCÉDURE

La procédure d'évaluation effectuée par la CTR DAP et les CTD DAP de chaque district a été validée. La Commission Régionale du label a donc procédé à l'étude de chaque candidature de la manière suivante :

Présentation par la CTR DAP et le CTD DAP du club concerné, contexte, implication dans le projet, des points forts et des axes d'amélioration.

- Les 4 projets ont été passés en revue avec l'étude des *critères incontournables* et des critères *cumulables*.

Les membres de la commission peuvent alors questionner les cadres techniques ou les représentants des Districts.

La Commission tient à rappeler l'importance du respect de la politique technique fédérale aux clubs et prendra les dispositions nécessaires en cas de manquement.

DISTRICT DES ALPES

Sur proposition du Comité Directeur du District des Alpes :

- Label Jeunes FFF Crédit Agricole :
 - FC SISTERON : niveau EXCELLENCE
 - US MOYENNE DURANCE : niveau ESPOIR
- Label Jeunes FFF Crédit Agricole Féminines :
 - FC SISTERON : niveau BRONZE

DISTRICT COTE D'AZUR

Sur proposition du Comité Directeur du District Côte d'Azur :

- Label Jeunes FFF Crédit Agricole :
 - US MANDELIEU : niveau ESPOIR
 - AS FONTONNE : niveau ELITE
- Label Jeunes FFF Crédit Agricole Féminines :
 - CA PEYMEINADE : niveau BRONZE
 - US MANDELIEU : niveau BRONZE
 - FC FOURNAS VALLAURIS : niveau BRONZE
 - AS FONTONNE ANTIBES : niveau ARGENT
 - ENT. ST SYLVESTRE NICE NORD : niveau ARGENT
 - FC MOUGINS : niveau ARGENT
 - SC MOUANS SARTOUX : niveau ARGENT
 - VILLENEUVE LOUBET FOOTBALL : niveau ARGENT

Sur proposition de la Commission Régionale de Labellisation soumis au Comité Directeur de Ligue :

- Label Jeunes FFF Crédit Agricole :
 - RC PAYS DE GRASSE : niveau ELITE
- Label Jeunes FFF Crédit Agricole Féminines :
 - RC PAYS DE GRASSE : niveau OR
 - RIVIERA FC : niveau BRONZE

DISTRICT DE PROVENCE

Sur proposition du Comité Directeur du District de Provence :

- Label Jeunes FFF Crédit Agricole :
 - CA PLAN DE CUQUES : niveau EXCELLENCE
 - ES LA CIOTAT : niveau EXCELLENCE
 - AS GEMENOS : niveau ESPOIR
 - FC SEPTEMES CONSOLAT : niveau ESPOIR
 - JS ISTRES : niveau ESPOIR
 - JS PENNES MIRABEAU : niveau EXCELLENCE
 - SMUC : niveau EXCELLENCE
 - MINOTS DE MARSEILLE : niveau ESPOIR
 - AC ARLES : niveau ESPOIR

- Label Jeunes FFF Crédit Agricole Féminines :
 - CA CROIX SAINTE : niveau ARGENT
 - SMUC : niveau ARGENT
 - CA PLAN DE CUQUES : niveau ARGENT
 - US CHEMINOTS GRANDE BASTIDE : niveau BRONZE
 - SC AIX EN PROVENCE : niveau BRONZE
 - FC SEPTEMES CONSOLAT : niveau BRONZE
 - JS ISTRES : niveau BRONZE
- Label Jeunes FFF Crédit Agricole Futsal :
 - MINOTS DE MARSEILLE : niveau BRONZE

Sur proposition de la Commission Régionale de Labellisation soumis au Comité Directeur de Ligue :

- Label Jeunes FFF Crédit Agricole :
 - ES FOS : niveau EXCELLENCE
- Label Jeunes FFF Crédit Agricole Féminines :
 - AUBAGNE FC : niveau ARGENT
 - FC ISTRES : niveau OR

DISTRICT GRAND VAUCLUSE

Sur proposition du Comité Directeur du District Grand Vaucluse :

- Label Jeunes FFF Crédit Agricole :
 - ARC CAVAILLON : niveau ESPOIR
 - GJ MONDRAGON MORNAS : niveau ESPOIR
 - AC AVIGNON : niveau EXCELLENCE
 - ST DIDIER PERNES : niveau EXCELLENCE
- Label Jeunes FFF Crédit Agricole Féminines :
 - ST ANDIOL OLYMPIQUE : niveau BRONZE
 - GJ MONDRAGON MORNAS : niveau BRONZE
 - ARC CAVAILLON : niveau BRONZE
 - US TOURAIN : niveau BRONZE
 - AF FEMININ MONDRAGON : niveau BRONZE
 - LES MINOTS DU VASIO : niveau BRONZE
 - VENTOUX SUD FC : niveau ARGENT
 - FC CHEVAL BLANC : niveau ARGENT
 - ST DIDIER PERNES : niveau ARGENT
 - FCF MONTEUX : niveau OR
 - AC AVIGNON : niveau OR
 - ENT. ST JEAN DU GRES FONTVIEILLE : niveau OR

DISTRICT DU VAR

Sur proposition du Comité Directeur du District du Var :

- Label Jeunes FFF Crédit Agricole :
 - SC COGOLIN : niveau ESPOIR
 - US ST MANDRIER : niveau ESPOIR
 - FC SEYNOIS : niveau EXCELLENCE

- ENT. PIVOTTE SERINETTE TOULON : niveau EXCELLENCE
- Label Jeunes FFF Crédit Agricole Féminines :
 - US VAL D'ISSELE : niveau BRONZE
 - SO LONDAIS : niveau BRONZE
 - BRIGNOLES AS : niveau ARGENT
 - FC SEYNOIS : niveau ARGENT
 - ENT. PIVOTTE SERINETTE TOULON : niveau ARGENT
- Label Jeunes FFF Crédit Agricole Futsal :
 - ST MAX FUTSAL : niveau BRONZE

Sur proposition de la Commission Régionale de Labellisation soumis au Comité Directeur de Ligue :

- Label Jeunes FFF Crédit Agricole Féminines :
 - HYERES FC : niveau OR
 - SC TOULON : niveau OR
 - EFC FREJUS ST RAPHAEL : niveau ARGENT

Après étude des dossiers, les clubs suivants ne sont pas éligibles ou n'améliorent pas leur niveau de Label : O. BRIANCON SERRE CHEVALIER / LARAGNE SP / ALLIANCE CHAMPSAUR VALGAUDEMAR / MOUVEMENT VERS UNE RURALITE SPORTIVE / US VALBONNE / AS MONACO FEMININ / GROUPEMENT JEUNES ANTIBES JUAN LES PINS / FC CARROS / FC FOURNAS VALLAURIS / ENT. ST SYLVESTRE NICE NORD / ST LAURENT DU VAR / INTER CANNES / AUBAGNE FC / AS ROGNAC / FC BOCAGE / CHEMINOTS GRANDE BASTIDE / MARNAGNE GIGNAC COTE BLEUE / FUTSAL PORT DE BOUC / ES LA CIOTAT FUTSAL / MARSEILLE FUTSAL CLUB / SPORTING COURTHEZON JONQUIERES / PHENIX CAVAILLON / FC ENTRAIGUES ALTHEN / GARDIA CLUB / BESSE SUR ISSELE / O. ST MAXIMOIS / SC CARCES COTIGNAC / SIX FOURS LE BRUSC FC / FC PUGETOIS / TOULON ELITE FUTSAL / FC RAMATEUILLE / US VAL D'ISSELE / STADE LAURENTIN

Président
Jean-Louis DISTANTI

Secrétaire
Claire CHAMBON